

Nancy, le 1^{er} septembre 2021

Inspection de
l'Éducation Nationale
du second degré

Secrétariat :
03.83.86.22.63
Mél :
ce.ien2d@ac-nancy-metz.fr

CO n° 30013
54035 NANCY Cedex

De
Monsieur Philippe Carlus
Madame Valérie Leblond
Monsieur Josselin Lemaire
Et Madame Florence Vernet
Inspecteurs de l'Éducation Nationale
du second degré

à

Mesdames et Messieurs les DDPFT,
Mesdames et Messieurs les professeurs d'économie-gestion
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour le travail réalisé, ainsi que pour l'implication et la rigueur qui ont été mobilisées tout au long de l'année scolaire passée, marquée à nouveau par la crise sanitaire. Vous avez su faire preuve de réelles capacités d'adaptation et d'innovation pour accompagner l'ensemble des élèves dans leurs réussites. Votre expertise et votre conscience professionnelle ont contribué avec succès à la mise en œuvre des réformes : le nouveau lycée et la transformation de la voie professionnelle, dont les épreuves du Chef d'œuvre et du Grand Oral ont permis à de nombreux élèves de valoriser les compétences acquises au cours de leurs parcours de formation.

A la rentrée 2021, le nouveau projet académique, « *L'école sur tous les territoires* », décline trois axes prioritaires :

- **la réussite des élèves** notamment en développant leur ambition et en favorisant la persévérance scolaire ;
- **l'école pour tous** prenant en compte les besoins spécifiques de chaque élève et sur chaque territoire ;
- **l'accompagnement des personnels**, en déclinant partiellement le plan académique de formation à des échelles plus locales.



Dès septembre, une réflexion sera menée sur l'évaluation sous toutes ses formes, dans toutes les disciplines. Elle concernera :

- l'exploitation des évaluations nationales en classe de sixième, des tests de positionnement en seconde et première année de CAP ;
- l'accompagnement des équipes de professeurs pour développer et harmoniser les pratiques évaluatives, notamment dans le cadre du projet d'évaluation au lycée général et technologique ;
- la poursuite de l'évaluation des établissements.

Parce qu'elle est la clé de la réussite, la lecture est déclarée cette année grande cause nationale. L'enjeu est de fédérer l'ensemble des disciplines et partenaires pour soutenir l'accès de tous les élèves à la lecture sous toutes ses formes. Le travail que vous avez déjà bien engagé pour développer les compétences orales des élèves sera également poursuivi et enrichi à tous les niveaux. L'expérience de cette première session de juin 2021 permettra de prendre appui sur le réel et de conforter encore la place de l'oral aux examens (soutenance orale au Brevet, Grand oral et Chef d'œuvre).

La transmission, la compréhension et le respect des valeurs de la République constituent les piliers de l'École et le creuset d'une culture humaniste : ces principes doivent s'incarner au quotidien et trouver leur place dans tous les enseignements. Conforter l'éducation de nos élèves à la connaissance, la compréhension et le respect de ces valeurs constituera donc l'un des enjeux forts de l'année scolaire qui s'ouvre.

.../...

Les corps d'inspection et les différents conseillers et délégués académiques vous accompagnent dans l'évolution de vos pratiques et de vos parcours professionnels.

Éducation au développement durable

La dynamique autour de l'EDD n'a pas faibli l'an dernier, malgré le contexte sanitaire. Au contraire, les projets se sont multipliés et les labellisations E3D concernent désormais 32 % des collèges et 20 % des lycées de l'académie. Les questions de développement durable et de transition sont promues par la **loi « Climat et résilience »** parmi les principes fondamentaux du service public de l'Éducation nationale, au même titre que la maîtrise de la langue française et la connaissance de deux autres langues, l'éducation physique et sportive, ou bien encore l'éducation artistique et culturelle.

Dans ce contexte, le comité de pilotage a défini quatre axes stratégiques à déployer en fonction de la situation locale de chaque établissement ou territoire :

- Sensibiliser
- Diagnostiquer (en lien avec l'évaluation des EPLE)
- Diversifier (l'EDD par les entrées orientation, culture et interculturalité, solidarité, engagement ...)
- Fédérer (intégration de tous les élèves, au-delà des éco-délégués, labellisation de territoires en réseaux...).

Pour vous accompagner ou vous mettre en relation avec les chargés de mission EDD, le site académique EDD demeure un outil incontournable : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/edd/>

La « **Semaine européenne du développement durable** » est programmée du 18 septembre au 8 octobre 2021. Une page du site du ministère vous propose de nombreuses pistes qui peuvent être engagées par exemple dans le cadre de la campagne des élections des **éco-délégués** : <https://www.education.gouv.fr/semaine-europeenne-du-developpement-durable-9416>

Enfin la Journée Education au Développement Durable proposée en partenariat avec CANOPE aura lieu en 2022 (Dispositif 21A0120696).

Nous souhaitons à chacun et chacune une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Ressources (liens hypertextes) :



Circulaire de rentrée 2021



Projet académique
L'école sur tous les territoires



La lecture : grande cause nationale



Le site académique de la Pédagogie



La Mission Formation MIFOR



La Cellule CARDIE



La Délégation au Numérique DANE



L'Éducation au Développement Durable EDD



Services Académiques d'Information et d'Orientation SAIO- MLDS



L'Éducation Artistique et Culturelle DAAC

Partie spécifique aux enseignements relevant de l'économie-gestion dans la voie professionnelle

Chères collègues, chers collègues,

En cette rentrée scolaire 2021, nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour votre engagement et le professionnalisme dont vous avez fait preuve dans l'accompagnement des élèves et votre implication lors de la session d'examen. Nous souhaitons également la bienvenue aux enseignants nouvellement nommés dans l'académie de Nancy-Metz et félicitons les lauréats de concours.

La répartition des filières entre les inspecteurs économie-gestion est la suivante :

Philippe CARLUS	Filière administrative / Économie-gestion dans les secteurs de la production / Économie Droit
Valérie LEBLOND	Transport - Logistique / Métiers de la sécurité
Josselin LEMAIRE	Commerce - Vente - Métiers de l'Accueil / SEGPA Vente Distribution Logistique
Florence VERNET	Alimentation / Hôtellerie - Restauration / Fleuristerie

Le pilotage des filières est réalisé avec l'appui des chargés de mission. Ils sont un relais pour les inspecteurs et sont pour vous des personnels ressources.

Sandrine SIES	Tertiaire administratif	Isabelle HUSSON	Transport - Logistique
Sandrine MULLET	Discipline économie-gestion en section industrielle	Remo ALTOMONTE	Transport - Logistique
Estelle PAZZAGLIA	Hôtellerie - Restauration	Johnny EISENHAUER	Commerce - Vente - Accueil
Olivier PICHELIN	Hôtellerie - Restauration	Franck FRISON	Commerce - Vente - Accueil
Gaël VOUTERS	Hôtellerie - Restauration	David ZELCH	Commerce - Vente - Accueil
Sébastien LOUIS	Alimentation		

Cette lettre a pour objectif de rappeler les priorités nationales, de faire un point sur l'actualité du champ économie-gestion et de donner des axes de travail pour l'année 2021/2022.

CONCOURIR À LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Mettre en œuvre de la TVP

« La transformation de la voie professionnelle amorcée en 2018 fixe un cap ambitieux pour le lycée professionnel : elle engage les élèves dans des parcours d'excellence, véritables tremplins vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie. Elle valorise l'enseignement professionnel auprès des acteurs économiques, par la recherche d'une meilleure adéquation entre formation et compétences métiers attendues. Elle met l'accent sur les pratiques et le savoir-faire des équipes des lycées professionnels en matière d'enseignements pluridisciplinaires, de travail par projet, d'adaptation des parcours et de la formation générale aux spécificités professionnelles, par l'installation de mesures pédagogiques telles que la co-intervention ou la réalisation du chef-d'œuvre » (site Eduscol) : [ressources et outils d'information sur la mise en œuvre de la Transformation de la Voie Professionnelle](#).

Cette année deux modules spécifiques seront proposés aux élèves des classes de Terminale afin de leur permettre d'effectuer un choix éclairé : « Poursuite d'études » et « Insertion professionnelle ». Nous vous invitons à réfléchir en équipe à la manière de conduire ces modules et à [consulter les vadémécums](#).

La réflexion des équipes pédagogiques, dans le cadre du projet de l'établissement qui prend en compte les profils de ses élèves et la nature des spécialités professionnelles enseignées, porte sur l'utilisation :

- de l'horaire dédié à l'accompagnement à l'orientation des élèves, leur suivi personnalisé et la mise en œuvre des deux modules postbaccalauréat ;
- des heures prévues pour la co-intervention qui peuvent être soit maintenues à cette fin dans les disciplines français/mathématiques-sciences ou élargies à d'autres disciplines de l'enseignement général, soit dédiées à un atelier de philosophie, soit à l'abondement des heures prévues pour les modules postbaccalauréat.

Un parcours d'auto-formation est disponible sur la [plateforme M@gistère](#), Nous vous encourageons à vous inscrire afin de répondre aux questions que vous vous posez. [La plateforme BRIO](#) vous permet de partager des ressources et retours d'expérience autour du chef d'œuvre.

Valoriser la voie professionnelle

« La valorisation de la voie professionnelle » est une vitrine de l'excellence de vos enseignements. Le dispositif initié en 2019-2020 est reconduit cette automne. Il permettra notamment de mettre en avant les productions de vos élèves. Nous comptons sur votre concours pour renouveler cette enrichissante expérience.

Le chef-d'œuvre quant à lui doit former un trait d'union entre l'École et son territoire. Pour incarner cette dynamique, le ministère lance l'opération nationale "[Les chefs-d'œuvre de la République](#)", ouverte à tous les lycées et à leurs partenaires institutionnels. Nous vous invitons à prendre contact avec ces partenaires locaux à cette fin.

Déployer une stratégie pédagogique

Nous vous sensibilisons à la nécessité de réaliser un positionnement des élèves pour identifier les acquis et les besoins spécifiques de chacun. D'une manière générale, les éléments de réussite restent :

- La construction collaborative d'une stratégie globale pluridisciplinaire ajustable tout au long de la formation, prenant appui sur la mise en situation professionnelle des élèves ;
- L'élaboration d'une démarche pédagogique s'appuyant prioritairement sur l'alternance pédagogique consistant à créer du lien entre les différentes situations professionnelles, réelles ou simulées, dans l'espace professionnel de l'établissement ou en PFMP ;
- La proposition d'activités de difficulté progressive en vue de l'acquisition des compétences ;
- La mise en place d'un outil de suivi individualisé d'acquisition des compétences, numérique et collaboratif ;
- L'évaluation envisagée comme un outil de progression au service de la formation, respectueuse du rythme d'acquisition des compétences propre à chaque élève ;
- La préservation de l'équité entre tous les élèves, en respectant les éléments d'harmonisation définis en commission académique pour la construction d'une culture commune sur tout le territoire.

Communiquer et s'informer

La communication avec l'ensemble des acteurs de l'éducation est au centre de nos préoccupations, aussi, nous utiliserons différents canaux selon les besoins pour vous permettre d'accéder rapidement à l'information :

- Le [portail Économie-gestion en lycée professionnel](#) vous donnera accès aux documents institutionnels, supports des formations et outils préconisés...
- La newsletter aura pour ambition de recenser les actualités et les innovations du domaine de l'Économie-gestion.
- Les listes de diffusion ou certains outils collaboratifs disciplinaires vous permettront de recevoir les communications du corps d'inspection et d'échanger entre pairs.

Nous vous rappelons à toutes fins utiles que toutes vos communications professionnelles électroniques doivent se faire exclusivement à partir de votre messagerie académique et sous couvert de votre chef d'établissement.

Utiliser le numérique

Les deux dernières années scolaires ont renforcé les usages du numérique au cœur des pratiques d'enseignement, il fait plus que jamais partie de notre quotidien. Il appartient à tous d'accompagner les élèves dans un usage opportun et responsable des différentes solutions. La DANE et vos référents numériques vous proposent des ressources pour répondre à cet objectif essentiel.

Au regard du respect des dispositions légales relatives au RGPD, nous vous remercions de bien vouloir utiliser exclusivement les outils institutionnels à votre disposition. L'usage d'outils non autorisés peut engendrer le vol de données et engager votre responsabilité et celle des chefs d'établissement.

Le ministère de l'Éducation nationale généralise [pix](#) avec une certification des compétences numériques obligatoire à partir de l'année scolaire 2021-2022 pour les élèves de fin de cycle (Troisième et de Terminale). Nous vous invitons à consulter votre référent numérique, votre [ambassadeur pix](#) ou encore la [DANE](#) pour davantage de renseignements à ce sujet.

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Préparer les rendez-vous de carrière

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR), l'observation et l'appréciation des pratiques prendront appui sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013).

Nous vous invitons à consulter [le guide du rendez-vous de carrière](#), et vous encourageons à compléter le [document de référence de l'entretien](#). À cette fin, nous vous rappelons l'importance d'actualiser votre CV sur le portail I-prof et de mettre en valeur vos actions pédagogiques.

Conformément au protocole PPCR, l'accompagnement pédagogique des enseignants non éligibles cette année au rendez-vous de carrière pourra se réaliser lors de visites conseil. Dans cette hypothèse vous en serez informés par voie hiérarchique.

S'engager dans la formation continue

Celle-ci doit répondre à deux enjeux majeurs, l'amélioration constante du service rendu à tous les élèves et l'appropriation des valeurs qui fondent l'École républicaine. Nous invitons chaque agent à se constituer un parcours de formation en consultant le [PAF 2021-2022](#). Il propose à chacun et à chacune une offre de formation qui a pour objectif de développer et d'enrichir sa professionnalité. Les modalités des actions de formation ont été renouvelées grâce aux opportunités qu'offrent aujourd'hui les outils numériques. La campagne des inscriptions individuelles est ouverte via **l'application GAIA** jusqu'au **4 octobre 2021**.

Nous vous invitons par ailleurs à consulter et à vous inscrire sur le [plan de formation de rentrée](#) proposé par le réseau Canopé, qui regroupe un ensemble de dispositifs distanciés (11 parcours thématiques) en lien avec les différentes compétences du référentiel métier d'enseignant. Le début de ce plan est annoncé pour le 18 septembre 2021, pour se terminer le 31 octobre 2021. D'autres formations vous seront proposées tout au long de l'année selon les mêmes modalités.

À partir de cette année, une offre de formation de proximité, développée dans les Bassins de Formation, sera organisée pour répondre à des besoins locaux. Nous vous engageons à participer à ces actions aux thématiques diverses et inter catégorielles.

La personnalisation de votre parcours de formation est possible, comme chaque année, en choisissant un lieu de stage sous couvert d'une convention établie par votre chef d'établissement. Le Centre d'Etudes et de Formation en Partenariat avec les Entreprises et les Professions ([CEFPEP](#)) élargit l'offre de formation dans le cadre de stages proposés aux enseignants du champ Économie-gestion.

Certifier vos compétences dans le domaine de la formation, de l'accueil inclusif ou des langues étrangères est également un acte de développement professionnel et personnel. Il constitue une attente forte de notre institution aussi nous apprécions fortement l'engagement que cela représente. Diverses certifications vous sont accessibles : le [CAFFA](#), le [CAPPEI](#) et la [certification DNL](#).

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une excellente année scolaire 2021-2022.

Les IEN Économie Gestion de l'académie de Nancy-Metz